

• CEREALES :

Les semis ont bien démarré fin de semaine dernière et se poursuivent cette semaine – posez des pièges afin d'évaluer le risque « ravageurs ».

• COLZA :

Larves d'altises : à surveiller.
Pucerons, altises adultes : risque en diminution.
Limaces : vers la fin du risque.

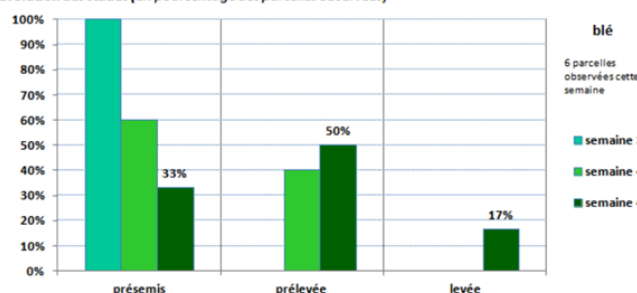
CEREALES

Actuellement, au total 11 parcelles de blé et 9 d'orge d'hiver sont enregistrées sous Vigicultures.

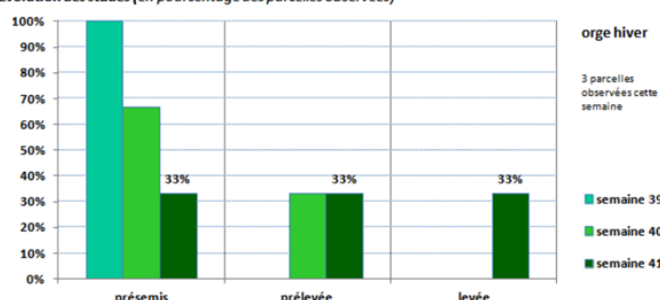
Cette semaine, 6 parcelles de blé et 3 d'orge d'hiver ont été observées dont :

- ⇒ 1 parcelle de blé est au stade « levée » : KWS EXTASE semée le 30/09 dans la Somme,
- ⇒ 1 parcelle d'orge d'hiver est au stade « levée » : JETOO semée le 27/09 dans le Pas de Calais.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)

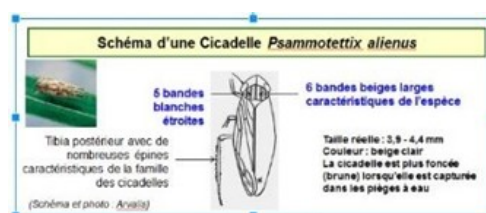


RAVAGEURS

Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine, sur 4 plaques engluées relevées en parcelles de blé, aucun individu n'a été piégé !

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Seuils indicatifs de risque: devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

Puceron *Rhopalosiphum padi*

Observation de puceron sur 1 parcelle d'escourgeon cette semaine avec 5% des pieds porteurs de pucerons et 2 individus sont relevés sur la plaque engluée.

L'absence de vent et de pluie cette semaine est favorable aux vols de pucerons : observez vos parcelles et posez des pièges !

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles **mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.**

Seuils indicatifs de risque: 10 % de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Limaces :

Cette semaine,

Sur blé, 2 parcelles sont concernées par la présence de limaces : 1 limace grise adulte/m² sous piège et observation de limaces grises en parcelle.

Sur orge d'hiver, des dégâts de limace grise peuvent être observés sur plantules à hauteur de 5% (parcelle de JETOO dans le Pas de Calais).

Des carabes, auxiliaires des limaces, sont également constatés.

Avec les conditions pluvieuses de cet été et les sols humides actuels, la vigilance reste de mise jusqu'au stade « 3 feuilles - début tallage » de la céréale.

Les situations les plus exposées sont :

- ⇒ Les sols argileux et motteux.
- ⇒ Les sols creux.
- ⇒ En situation de non travail du sol ou travail simplifié, présence de résidus.
- ⇒ En précédent colza.

Rappel : la pose de pièges est nécessaire afin de détecter les vols de cicadelles et de pucerons (plaques engluées) ainsi que la présence de limaces. Protocoles de piégeage : cf BSV n° 33.



Blé - Limace grise adulte
(C.GAZET - CA59/62)



Blé - Carabe
(C.GAZET - CA59/62)

COLZA

Stades :

39 parcelles renseignées cette semaine :

- 3% sont au stade A (cotylédons étalés).
- 13% sont entre le stade B1 à B4 (1 à 4 feuilles).
- 73% sont entre le stade B5 à B8 (5 à 8 feuilles).
- 13% sont au stade B9 à B10 (9 à 10 feuilles).

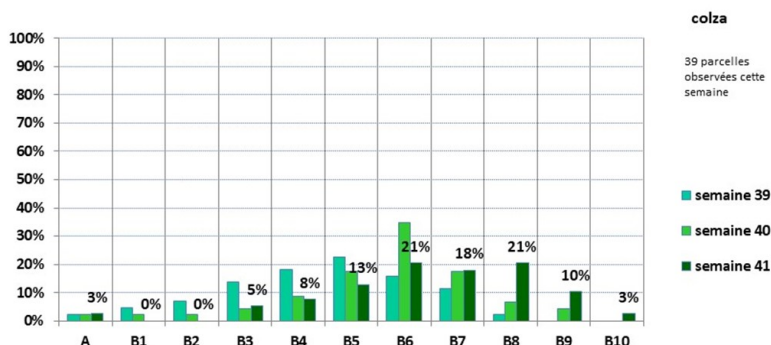
13% des parcelles sont encore au stade de sensibilité pour les **limaces**, 8% des parcelles pour les **altises adultes** et 50 % des parcelles pour les **pucerons**.

La quasi-totalité des parcelles est susceptible d'être touchée par les **larves d'altise**.

L'hétérogénéité des stades est marquée cette année. Elle est liée aux conditions météorologiques avec alternance de périodes douces sans pluie et de périodes fortement pluvieuses, aux conditions de récolte de céréales tardives, et au semis tardifs dans certaines parcelles.

Les parcelles les plus développées peuvent présenter une élévation de l'épicotyle.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Elongation de l'épicotyle
(M. Roux-Duparque - CA02)



Stades B9 - B10
(M. Roux-Duparque - CA02)

Altises adultes : vols encore présents mais risque en diminution.

Observations des adultes :

Aucune **petite altise** n'a été capturée cette semaine.

Les **grosses altises** sont capturées dans 25 parcelles (contre 30 la semaine dernière), avec 1 à 40 individus, et une moyenne de 11,16.

Captures :

Le pic de vol est maintenant dépassé, ce qui se traduit par des captures en diminution.

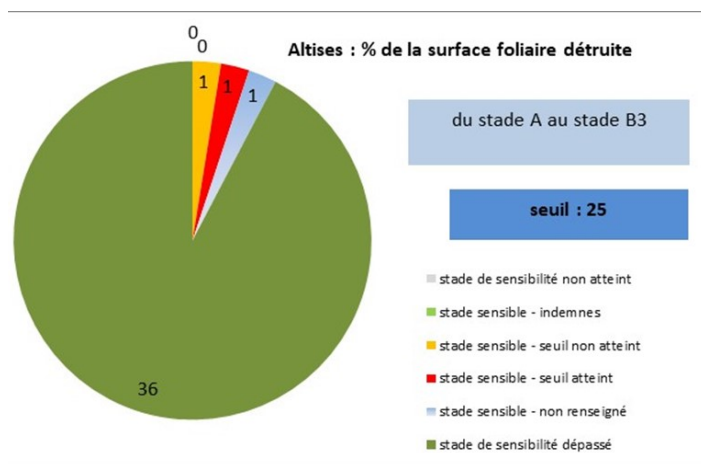
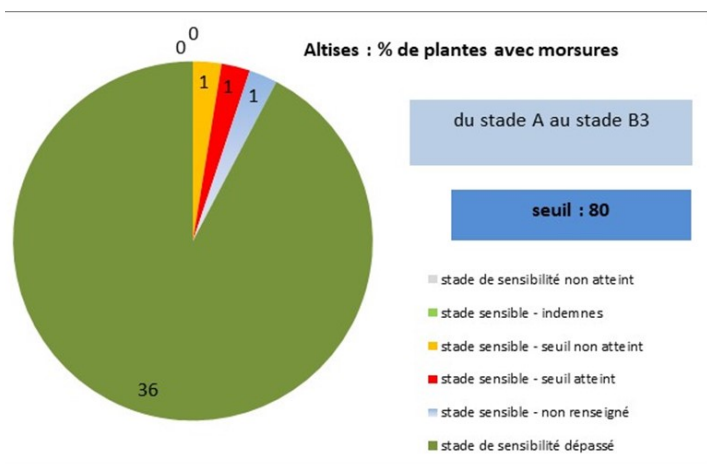
Symptômes sur plante :

Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes.

Des morsures sont signalées dans 7 parcelles, dont 1 au stade de sensibilité (stade levée au stade 3 feuilles). Le pourcentage de plantes touchées varie de 25 à 100%, avec une moyenne de 78%, en augmentation par rapport à la semaine dernière.

La surface foliaire est détruite de 5 à 40% dans 7 parcelles observées, dont 1 au stade de sensibilité, avec une moyenne de 17,8%, également en légère augmentation par rapport à la semaine dernière.

En combinant les deux critères (% de plantes touchées et % de surface foliaire détruite), **1 parcelle dépasse le seuil indicatif de risque.**



Même si les dégâts ont un peu augmenté par rapport à la semaine dernière, le nombre de parcelles encore au stade de sensibilité baisse avec la croissance du colza. Les larves sont maintenant à surveiller.

Seuil Altises : 80 % des pieds avec morsures ET 25 % de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

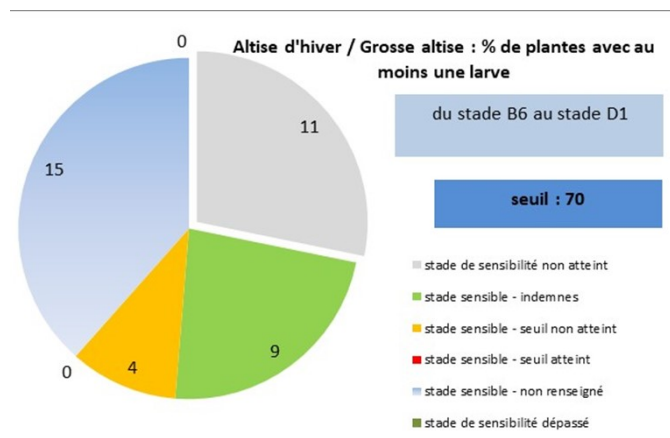
Larves d'altises : commencer la surveillance.

Observation des larves :

Des **larves de grosses altises** correspondantes aux premiers vols précoces des adultes ont été observées au stade L1 dans 4 parcelles, avec 20 à 60% des plantes touchées, et une moyenne de 32,5%.

Pour l'instant, aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque.

Les larves d'altises apparaissent en général vers mi-octobre, en fonction des conditions météorologiques et des pics de vol des adultes.



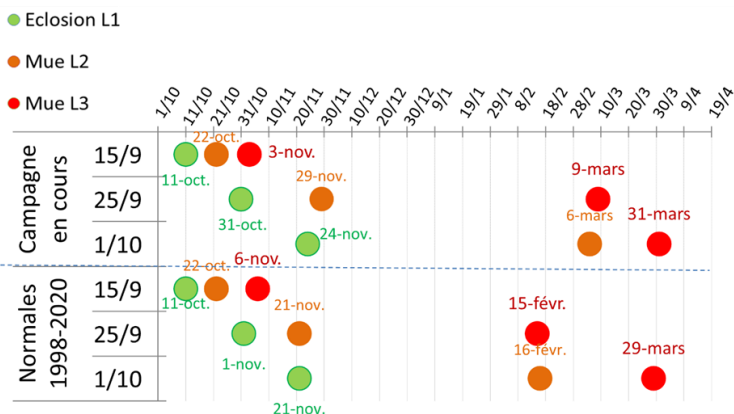
Leur description figure dans les précédents BSV. Ne pas les confondre avec les larves de charançons ou les larves de la mineuse :



Le modèle ci-contre présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes. D'après celui-ci, les premiers stades larvaires sont apparus le 11 octobre pour les débuts de vols du 15 septembre.

Pour la période du pic de vol autour du 20 septembre, les premières éclosions ne devraient avoir lieu qu'à partir du 31 octobre.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.



Évaluation du risque lié aux larves d'altises.

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premières berlèses dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-comment-faire-un-berlese->

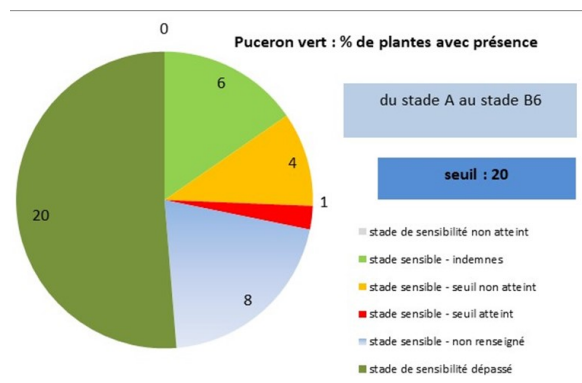
5 Berlèse ont été réalisés cette semaine, sans dénombrement de larves.

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-larve-grosse-altise-colza>

Pucerons verts : risque en diminution.

Des **pucerons verts** ont été observés dans 5 parcelles (contre 11 la semaine dernière) avec 1 à 50% des plantes touchées, et une moyenne de 16,2%. **Une parcelle est au stade sensible avec le seuil indicatif de risque atteint.**

Il faut continuer la surveillance dans les semaines à venir pour les parcelles en retard de végétation. Les pucerons s'observent au dos des feuilles.



Seuil indicatif de risque des pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.

LIMACES : vers la fin du risque.

Cette semaine, les **captures** du réseau De Sangosse (tableau ci-dessous) sont en légère baisse par rapport à la semaine dernière, dues aux conditions météorologiques plus sèches.

Dans le réseau BSV, il n'y a aucune capture de limaces mais une parcelle présente des pertes de surface foliaire de 20%.

RESEAU DE SANGOSSE					
Date observation		05/10/2021		11/10/2021	
Commune	Codepostal	Total limaces (parm ²)	Stade des parcelles	Total limaces (parm ²)2	Stade des parcelles2
BERLISE	2340				
CUGNY	2480	0	3 feuilles	2	4 feuilles
FLAVY LE MARTEL	2520	4	3 feuilles		
MONTBREHAIN	2110			2	> à 4 feuilles
NESLES LA MONTAGNE	2400	1	4 feuilles	1	> à 4 feuilles
VOULPAIX	2140				
CAPPELLE EN PEVELE	59242	1	> à 4 feuilles		
LE QUESNOY	59530	0	4 feuilles		
SAULTAIN	59990	0	> à 4 feuilles	2	> à 4 feuilles
TEMPLEUVE	59242	1	> à 4 feuilles		
VERTAIN	59730	2	> à 4 feuilles	5	> à 4 feuilles
WARGNIES LE PETIT	59144		3 feuilles	4	4 feuilles
ANDEVILLE	60570	6	> à 4 feuilles	0	> à 4 feuilles
CEMPUIS	60210	3	> à 4 feuilles	8	> à 4 feuilles
BOISJEAN	62170	0	> à 4 feuilles	2	> à 4 feuilles
DURY	62156				
MONCHY LE PREUX	62118	0	3 feuilles	0	4 feuilles
RELY	62120	10	> à 4 feuilles	2	> à 4 feuilles
BEAUQUESNE	80600	0	> à 4 feuilles	0	> à 4 feuilles

Le risque s'estompe avec le développement des colzas.

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

Autres ravageurs

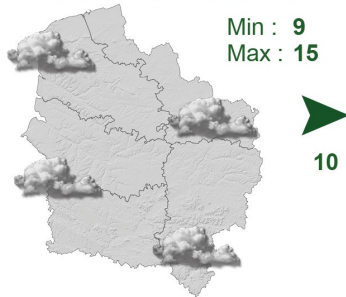
Des **charançons du bourgeon terminal** sont capturés dans 2 parcelles. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

Maladie:

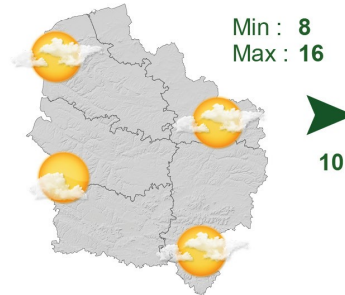
Des **macules de Phoma** ont été observées dans 7 parcelles avec 5 à 20% des plantes touchées. A ce stade, la lutte contre le Phoma passe par la résistance variétale.

METEOROLOGIE

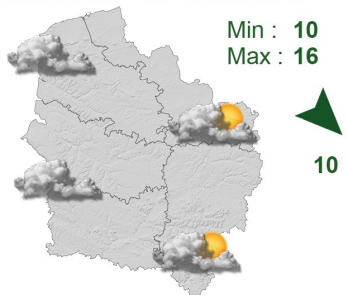
Mercredi 13 Octobre



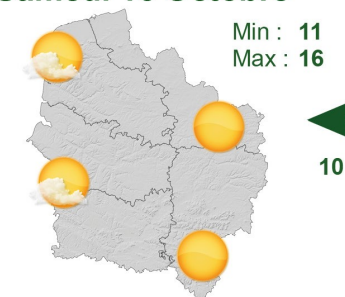
Jeudi 14 Octobre



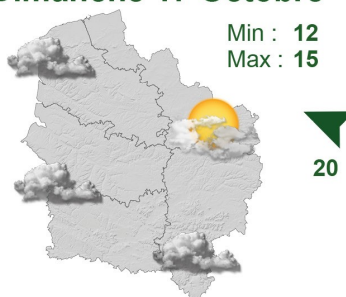
Vendredi 15 Octobre



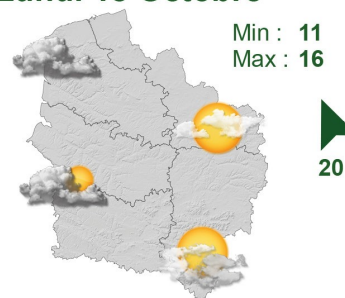
Samedi 16 Octobre



Dimanche 17 Octobre



Lundi 18 Octobre



Mardi 19 Octobre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alène, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Foisie, V. Delannoy, P. Delafosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alène, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Foisie, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yemovéo, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

